

Mobilisation pour l'égalité et la **solidarité républicaines**

Faire vivre au quotidien

→ *l'égalité des chances*

Rendre l'espoir à la jeunesse s'agissant de l'entrée dans la vie active a constitué une préoccupation majeure et constante de la commission: au printemps 2006, les lois sur l'accès des jeunes à la vie active et pour l'égalité des chances ont permis le développement du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprises et ont ouvert de nouvelles perspectives à l'apprentissage. Par ailleurs, afin de faciliter le retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux, la loi du 23 mars 2006 a simplifié le dispositif d'incitation qui permet aux anciens chômeurs de cumuler pendant une certaine durée leur allocation sociale et le revenu d'un travail qu'ils reprennent.

L'aspiration à une application plus concrète du principe républicain d'égalité a également inspiré plusieurs textes, avec la loi sur l'égalité salariale, dont l'objectif est de supprimer les écarts salariaux entre hommes et femmes d'ici 2010, la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, qui renforce l'aide aux adultes handicapés et améliore les conditions de scolarisation et, enfin, la loi pour l'égalité des chances qui, entre autres mesures, accroît notablement les pouvoirs de la Haute autorité de lutte contre les discriminations.

Famille et recherche

→ *les clefs de l'avenir*

Fidèle à sa vocation, la commission s'est particulièrement investie dans la définition d'une politique familiale régénérée, à travers de nombreuses innovations :

- création d'une nouvelle forme de congé parental, avec le complément de libre choix d'activité;
- assouplissement du congé de présence parentale, qui permet une meilleure prise en charge de la maladie ou du handicap de l'enfant;
- meilleure organisation des professions d'assistant maternel et familial,

dont les statuts sont enfin clarifiés au bénéfice des professionnels comme des parents;

- clarification de la procédure d'adoption et création d'une Agence française de l'adoption facilitant les démarches à l'international.

En matière de recherche, la loi du 18 avril 2006, qui constitue le volet législatif du « Pacte pour la recherche », réforme en profondeur notre système d'innovation. Elle prévoit notamment un effort financier

exceptionnel représentant dix-neuf milliards d'euros supplémentaires sur la période 2005-2010. Elle permettra également de développer le rôle des universités en matière de recherche, de renforcer l'attractivité des carrières scientifiques et d'inciter au recrutement de jeunes chercheurs.

Contrôle et évaluation

→ *une volonté permanente d'innovation*

La commission a mis en œuvre avec une vigilance appuyée les nouvelles dispositions du règlement sur le contrôle de la mise en application des lois, avec pas moins de 14 rapports d'information consacrés à l'analyse des conditions dans lesquelles l'exécutif a publié les textes nécessaires à la traduction des lois votées dans la réalité quotidienne des citoyens. À chaque fois, le ministre compétent a été invité à un débat sur le sujet en présence de la presse, l'expérience démontrant que l'approche de ces rendez-vous accélérerait notablement la publication des textes réglementaires.

Parallèlement, la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (MECSS) a poursuivi son activité en présentant deux importants rapports, l'un sur le financement des établissements d'hébergement des personnes âgées, le

second sur la « tarification à l'activité » dans les établissements de santé.

La commission, qui a ainsi fortement innové en matière de contrôle, n'a pas pour autant négligé sa mission d'information plus classique, exercée dans le cadre de rapports d'information couvrant le très large champ de ses compétences (audiovisuel, enseignement des disciplines scientifiques, minima sociaux à Mayotte, orientation des finances sociales, épidémie de chikungunya à La Réunion et à Mayotte).



LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, FAMILIALES ET SOCIALES

MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT
**Jean-Michel
Dubernard (UMP)**

VICE-PRÉSIDENTS

Catherine Génisson (Soc)
Christian Kert (UMP)
Pierre Morange (UMP)
Bernard Perrut (UMP)

SECRÉTAIRES

Martine Carrillon-Couvreur (Soc)
Georges Colombier (UMP)
Jean-Luc Prétel (UDF)
Dominique Richard (UMP)



ACTIVITÉ DE LA COMMISSION

RÉUNIONS **67** DURÉE : **106 h 20**

AUDITIONS **12** MEMBRES DU GOUVERNEMENT
2 PERSONNALITÉS

RAPPORTS **57** DONT **4** RAPPORTS D'INFORMATION